



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DOMINICAIN

Faculté de Théologie
2^e et 3^e cycles

**GUIDE
DE
L'ÉTUDIANT**

2009-2010

Faculté de théologie

Guide pratique des étudiants

Vue d'ensemble du programme	3
Programme commun avec le premier cycle	4
Répartition des matières par trimestre	5
Horaires.....	7
Règlements intérieurs du 2 ^e et 3 ^e cycles.....	15
Objectifs.....	15
Méthodes de travail.....	15
Programme des études	17
Grades	17
Maîtrise en théologie	17
Maîtrise ès arts en théologie	19
Doctorat en théologie.....	20
Mémoire M.Th et M.A. Th.....	21
Thèse de Doctorat	23
Informations générales.....	24
Échéancier.....	26

- Nous favorisons le langage inclusif, mais pour alléger le texte nous ne retenons que le masculin

Année universitaire 2009 – 2010

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

PROGRAMME PROPRE AU SECOND CYCLE

PROGRAMME OBLIGATOIRE 6 CR.

TH 4241	Mariage, amour et communauté conjugale dans le Nouveau Testament	3 cr.
TH 4803	Le discours théologique dans les débats éthiques contemporains	3 cr.

PROGRAMME OPTIONNEL

TH 4244	Le mariage dans sa réalité juridique	2 cr.
TH 4506	L'importance et la valeur de la Bible	3 cr.
TH 4242	Le mariage comme sacrement : histoire et théologie	2 cr.
TH 4902	Christian Mysticism	3 cr.
TH 4703	L'Église et les Lumières : au seuil de la modernité	3 cr.

PROGRAMME COMMUN AVEC LE PREMIER CYCLE

TH 011A	Le latin des chrétiens	3 cr.
TH 011B	Le grec biblique	3 cr.
TH 011C	L'hébreu biblique	3 cr.
TH 3528	Job ou la souffrance injuste	1 cr.
TH 3590	« Jésus Christ et Jésus Christ crucifié » l'appropriation progressive du mystère de la croix selon le témoignage du Nouveau Testament	1 cr.
TH 3632	Prier à une époque d'efficacité et de rentabilité	1 cr.
TH 3747	Sociologie du catholicisme contemporain	1 cr.
TH 3756	« J'ai écouté le cri de mon peuple » Souffrance et société chez les Pères de l'Église	1 cr.
TH 3757	Introduction à la théologie des Pères de l'Église	1 cr.
TH 3841	Les enjeux éthiques et théologiques de la souffrance	1 cr.
TH.E 011A	Christian Latin	3 cr.
TH.E 011B	Biblical Greek	3 cr.
TH.E. 011C	Biblical Hebrew	3 cr.
TH.E 3526	Biblical Stories of Human Failure	1 cr.
TH.E 3527	An Introduction to the Psalms and Other Wisdom Books	3 cr.
TH.E 3626	How can a family be christian?	1 cr.
TH.E 3711	Thomas More and Spiritual Life	1 cr.
TH.E 3746	History of the Catholic Church in Canada	3 cr.

RÉPARTITION DES MATIÈRES PAR SEMESTRE

TRIMESTRE D'AUTOMNE (SEPTEMBRE-DÉCEMBRE)

Programme propre au second cycle		Professeur	Local
<u>Programme obligatoire</u>			
TH 4241	Mariage, amour et communauté conjugale dans le Nouveau Testament – 3 cr.	M. Gourgues	202
<u>Programme optionnel</u>			
TH 4244	Le mariage dans sa réalité juridique – 2 cr.	P. Allard	202
TH 4506	L'importance et la valeur de la Bible – 3 cr.	W. Vogels	202
TH 4242	Le mariage comme sacrement : histoire et théologie – 2 cr.	M-T. Nadeau	202
Programme commun avec le premier cycle			
TH 3632	Prier à une époque d'efficacité et de rentabilité – 1 cr.	B. Demers	221
TH 3841	Les enjeux éthiques et théologiques de la souffrance – 1 cr.	D. Caenepeel	221
TH.E 3526	Biblical Stories of Human Failure – 1 cr.	W. Vogels	219
TH.E 3527	An Introduction to the Psalms and Other Wisdom Books – 3 cr.	H. Tremblay	221
TH.E 3711	Thomas More and Spiritual Life – 1 cr.	P. Allard	221

TRIMESTRE D'HIVER (JANVIER-AVRIL)

Programme propre au second cycle		Professeur	Local
<u>Programme obligatoire</u>			
TH 4803	Le discours théologique dans les débats éthiques contemporains – 3 cr.	D. Caenepeel	202
<u>Programme optionnel</u>			
TH 4902	Christian Mysticism – 3 cr.	L. Roy	202
TH 4703	L'Église et les Lumières : au seuil de la modernité – 3 cr.	Y-D. Gélinas	202
Programme commun avec le premier cycle			
TH 3590	« Jésus Christ et Jésus Christ crucifié » l'appropriation progressive du mystère de la croix selon le témoignage du Nouveau Testament- 1 cr.	M. Gourgues	221
TH 3747	Sociologie du catholicisme contemporain – 1 cr.	M. Meunier	221
TH 3756	« J'ai écouté le cri de mon peuple » Souffrance et société chez les Pères de l'Église – 1 cr.	L. Ramos	221
TH 3757	Introduction à la théologie des Pères de l'Église – 1 cr.	L. Ramos	221
TH.E 3626	How can a family be christian? – 1 cr.	M. Allard	219
TH.E 3746	History of the Catholic Church in Canada – 3 cr.	C. Auger	221

THÉOLOGIE 2^e ET 3^e CYCLES / GRADUATE STUDIES IN THEOLOGY

SEPTEMBRE / SEPTEMBER 2009

HRS	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.		1	2	3	4	5
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	7 FÊTE DU TRAVAIL / LABOR DAY	8 INSCRIPTION / REGISTRATION	9 TH 4506 W. Vogels	10	11 8h30-10h30 Méthodologie D. Caenepeel <i>1:30-3:30</i> Methodology D. Caenepeel	12
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	14	15 TH 4241 M. Gourgues	16 TH 4506 W. Vogels	17	18	19
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	21	22 TH 4241 M. Gourgues	23 TH 4506 W. Vogels	24	25	26
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	28	29 TH 4241 M. Gourgues	30 TH 4506 W. Vogels			

* = une heure / one hour

THÉOLOGIE 2^e ET 3^e CYCLES / GRADUATE STUDIES IN THEOLOGY

OCTOBRE / OCTOBER 2009

HRS	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.				1	2 8h30-10h30 Méthodologie D. Caenepeel 1:30-3:30 Methodology D. Caenepeel	3
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	5	6 TH 4241 M. Gourgues	7 TH 4506 W. Vogels	8	9	10
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	12 ACTION DE GRÂCES / THANKSGIVING	13 TH 4241 M. Gourgues	14 TH 4506 W. Vogels	15 TH 4242 M-T. Nadeau	16	17
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	19	20 TH 4241 M. Gourgues	21 TH 4506 W. Vogels	22 TH 4242 M-T. Nadeau	23	24
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	26	27 TH 4241 M. Gourgues	28 TH 4506 W. Vogels	29 TH 4242 M-T. Nadeau	30	31

* = une heure / one hour

THÉOLOGIE 2^e ET 3^e CYCLES / GRADUATE STUDIES IN THEOLOGY

NOVEMBRE / NOVEMBER 2009

HRS	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	2	3 TH 4241 M. Gourgues	4 TH 4506 W. Vogels	5 TH 4242 M-T. Nadeau	6	7
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	9	10 TH 4241 M. Gourgues	11 TH 4506 W. Vogels	12 TH 4242 M-T. Nadeau	13 TH 4241 M. Gourgues	14
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	16	17	18 TH 4506 W. Vogels	19 TH 4242 M-T. Nadeau	20	21
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	23	24	25 TH 4506 W. Vogels	26 TH 4242 M-T. Nadeau	27	28
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	30					

* = une heure / one hour

THÉOLOGIE 2^e ET 3^e CYCLES / GRADUATE STUDIES IN THEOLOGY

DÉCEMBRE / DECEMBER 2009

HRS	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.		1 TH 4241 M. Gourgues	2 TH 4506 W. Vogels	3 TH 4242 M-T. Nadeau	4 TH 4241 M. Gourgues	5
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	7 TH 4241 M. Gourgues	8 TH 4241 M. Gourgues	9 TH 4506 W. Vogels	10 TH 4242 M-T. Nadeau	11	12
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	14	15 EXA MENS	16	17 /	18 EXAMS	19
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	21	22	23	24	25 CONGÉ / HOLIDAY	26 CONGÉ HOLIDAY
8:30 a.m. <i>1:30 p.m.</i> 7:00 p.m.	28	29	30	31		

* = une heure / one hour

THÉOLOGIE 2^e ET 3^e CYCLES / GRADUATE STUDIES IN THEOLOGY

JANVIER / JANUARY 2010

HRS	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.					1 CONGÉ HOLIDAYS	2
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	4	5 TH 4803 D. Caenepeel	6 TH 4902 L. Roy	7 TH 4703 Y-D. Gélinas	8	9
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	11 <i>TH 4244 P. Allard</i>	12 TH 4803 D. Caenepeel	13 TH 4902 L. Roy	14 TH 4703 Y-D. Gélinas	15	16
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	18 <i>TH 4244 P. Allard</i>	19 TH 4803 D. Caenepeel	20 TH 4902 L. Roy	21 TH 4703 Y-D. Gélinas	22	23 ST-THOMAS
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	25 <i>TH 4244 P. Allard</i>	26 TH 4803 D. Caenepeel	27 TH 4902 L. Roy	28 TH 4703 Y-D. Gélinas	29	30

* = une heure / one hour

THÉOLOGIE 2^e ET 3^e CYCLES / GRADUATE STUDIES IN THEOLOGY

FÉVRIER / FEBRUARY 2010

HRS	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	1 <i>TH 4244</i> <i>P. Allard</i>	2 TH 4803 D. Caenepeel	3 TH 4902 L. Roy	4 TH 4703 Y-D. Gélinas	5	6
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	8 <i>TH 4244</i> <i>P. Allard</i>	9 TH 4803 D. Caenepeel	10 TH 4902 L. Roy	11 TH 4703 Y-D. Gélinas	12	13
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	15 STUDY WEEK	16 STUDY WEEK	17 / SE MAINE	18 DE LEC	19 TURE	20
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	22 <i>TH 4244</i> <i>P. Allard</i>	22 TH 4803 D. Caenepeel	24 TH 4902 L. Roy	25 TH 4703 Y-D. Gélinas	26	27
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.						

* = une heure / one hour

THÉOLOGIE 2^e ET 3^e CYCLES / GRADUATE STUDIES IN THEOLOGY

MARS / MARCH 2010

HRS	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	1 <i>TH 4244</i> <i>P. Allard</i>	2 TH 4803 D. Caenepeel	3 TH 4902 L. Roy	4 TH 4703 Y-D. Gélinas	5	6
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	8 <i>TH 4244</i> <i>P. Allard</i>	9 TH 4803 D. Caenepeel	10 TH 4902 L. Roy	11 TH 4703 Y-D. Gélinas	12	13
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	15 <i>TH 4244</i> <i>P. Allard</i>	16 TH 4803 D. Caenepeel	17 TH 4902 L. Roy	18 TH 4703 Y-D. Gélinas	19	20
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	22	23 TH 4803 D. Caenepeel	24 TH 4902 L. Roy	25 TH 4703 Y-D. Gélinas	26	27
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	29	30 TH 4803 D. Caenepeel	31 TH 4902 L. Roy			

* = une heure / one hour

THÉOLOGIE 2^e ET 3^e CYCLES / GRADUATE STUDIES IN THEOLOGY

AVRIL / APRIL 2010

HRS	LUNDI MONDAY	MARDI TUESDAY	MERCREDI WEDNESDAY	JEUDI THURSDAY	VENDREDI FRIDAY	SAMEDI SATURDAY
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.				1 JEUDI SAINT / HOLY THURSDAY	2 VENDREDI SAINT / HOLY FRIDAY	3 SAMEDI SAINT / EASTER VIGIL
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	5 LUNDI DE PÂQUES / EASTER MONDAY	6 TH 4803 D. Caenepeel	7 TH 4902 L. Roy	8 TH 4703 Y-D. Gélinas	9	10
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	12	13 TH 4803 D. Caenepeel	14 TH 4902 L. Roy	15 TH 4703 Y-D. Gélinas	16 TH 4703 Y-D. Gélinas	17
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	19 <hr/>	20 EXA MENS	21	22 /	23 EXAMS	24 <hr/>
8:30 a.m. 1:30 p.m. 7:00 p.m.	26	27	28	29	30	

* = une heure / one hour

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU DEUXIÈME CYCLE

OBJECTIFS

Le deuxième cycle, tout en se voulant en continuité avec le premier, poursuit un objectif différent. Il ne s'agit plus de poser les bases d'une recherche et de présenter l'ensemble des réalités centrales de la théologie, mais d'approfondir la formation donnée au premier cycle. Dans ce sens, l'étudiant :

- pourra pousser plus loin la réflexion sur l'un ou l'autre aspect d'un problème abordé au premier cycle, étudier certaines grandes questions se posant aujourd'hui à l'Église, ou encore sur un sujet donné, participer à une collaboration interdisciplinaire entre exégètes, théologiens et historiens;
- pourra, en perfectionnant les méthodes utilisées au premier cycle, ou encore en se donnant d'autres instruments de travail nécessaires à la recherche, se rendre apte au travail scientifique en théologie.

En vue de favoriser la collaboration interdisciplinaire mentionnée plus haut, se tiendront, en relation avec les cours et séminaires impliquant plusieurs disciplines, une ou plusieurs séances auxquelles participeront les représentants des spécialités concernées.

MÉTHODOLOGIE

Deux rencontres **obligatoires** pour tous les nouveaux étudiants auront lieu aux dates suivantes :

Vendredi le 11 septembre de 8h30 à 10h30, salle 201

Vendredi le 2 octobre de 8h30 à 10h30, salle 201

MÉTHODES DE TRAVAIL

Cours

Au second cycle, l'accent est mis plus fortement sur le travail personnel de l'étudiant :

- les **cours**, moins nombreux, visent à prolonger la réflexion sur l'un ou l'autre des problèmes théologiques;

Séminaires

- les séminaires permettent l'acquisition d'une connaissance plus poussée d'un champ de la théologie et la maîtrise progressive de méthodes par l'étude d'une question particulière sous la direction continue d'un professeur. Ils initient aussi à l'échange discipliné des idées et à la collaboration dans la recherche;

Examen terminal

- l'examen qui termine le second cycle porte sur un nombre restreint de questions, mais requiert de l'étudiant une connaissance plus scientifiquement assimilée du mystère chrétien et une méthode plus rigoureuse.

Mémoire

- Le mémoire de recherche permet à l'étudiant de travailler une question et de préciser sa méthode. Selon que l'étudiant s'inscrit en vue de la maîtrise en théologie (au terme de la 4^e année) ou de la maîtrise ès arts en théologie (à la fin de la 5^e année), ce mémoire doit avoir les qualités exposées plus bas.

Rapports des séminaires

- La participation aux séminaires inclut la rédaction, au cours du trimestre, d'un rapport d'une vingtaine de pages, selon les déterminations données par le professeur.

Tutorat

- Le directeur ou la directrice du mémoire pourra jouer le rôle de tuteur, y compris dans les domaines extérieurs à celui du sujet de mémoire.

PROGRAMME DES ÉTUDES

Le deuxième cycle d'études théologiques peut se faire en un an (maîtrise en théologie) ou en deux ans (maîtrise ès arts en théologie). Ces années d'études ont pour but d'approfondir la formation reçue au premier cycle. C'est ainsi qu'on pourra :

- soit pousser plus loin la réflexion sur l'un ou l'autre des aspects d'un problème abordé au premier cycle, soit étudier certaines grandes questions théologiques, soit, sur un sujet donné, bénéficier d'une réflexion interdisciplinaire (exégèse, théologie, philosophie et histoire) ;
- perfectionner les méthodes utilisées au premier cycle, ou encore se doter de nouveaux instruments nécessaires à la recherche, au travail scientifique en théologie.

Le programme des études supérieures en théologie comporte :

- deux séminaires, obligatoires, portant sur des thèmes variant à chaque année et visant à l'approfondissement systématique d'une question d'exégèse, d'histoire, de patristique ou de théologie.
- des cours propres au second cycle, portant également sur des thèmes variant à chaque année et se rattachant aux diverses disciplines théologiques. De caractère optionnel, ce programme offre une concentration portant alternativement à tous les deux sur le mariage et sur la pénitence.
- des cours communs avec le premier cycle ou avec le second cycle de philosophie, permettant aux personnes inscrites de compléter, selon leurs centres d'intérêt et dans le cadre du programme optionnel, le nombre de crédits requis par la scolarité.

GRADES

Maîtrise en théologie

Prérequis

Pour être admis aux études de maîtrise en théologie, l'étudiant doit :

- avoir conservé au cours de ses études pour le baccalauréat en théologie une moyenne d'au moins 70%;

- posséder au moins une connaissance pratique (*working knowledge*) des deux langues suivantes: français et anglais;
- connaître, pour l'obtention du grade canonique, les trois langues anciennes suivantes : latin, grec et hébreu. Pour l'obtention du grade civil, seules les langues anciennes nécessaires à l'élaboration du sujet de recherche sont exigées.

Scolarité

Le programme de la maîtrise en théologie (M.Th.), qui comporte un total de 24 crédits, se répartit sur une année de 3 trimestres : 2 trimestres de scolarité comportant 18 crédits et un trimestre consacré à la rédaction du mémoire. La scolarité se répartit comme suit:

- 6 crédits alloués aux *séminaires*;
- au moins 6 crédits alloués aux *cours propres* au second cycle;
- un maximum de 6 crédits aux *cours communs* avec le premier cycle et aux *lectures dirigées*;
- 6 crédits alloués à l'*examen spécial* décrit au paragraphe suivant.

Examens

L'étudiant doit suivre tous les cours au programme et prendre part aux séminaires de recherche. En plus des examens écrits ou oraux dans chacun des cours au programme, l'étudiant doit subir avec succès, au terme de sa scolarité, un examen oral spécial d'une heure devant un comité de deux membres sur neuf sujets importants de la théologie répartis de façon suivante:

- 3 sujets en rapport avec des questions théologiques étudiées au premier cycle et approfondies à partir de la réflexion poursuivie au second cycle;
- 3 sujets en rapport avec des questions théologiques étudiées au second cycle;
- 3 sujets en rapport avec le thème du mémoire.

Mémoire

En plus de satisfaire aux exigences de scolarité, l'étudiant doit rédiger sous la direction d'un professeur de la Faculté un mémoire d'au moins 50 pages, témoignant de son aptitude au travail théologique et d'une bonne assimilation des données de la recherche scientifique sur un point déterminé. Le mémoire devra être remis deux ans, au plus tard, après la fin de la scolarité. Ce mémoire est soumis à un jury d'au moins deux membres désignés par la doyenne de la Faculté.

Exigences

Pour mériter le grade de M.Th., l'étudiant doit obtenir :

- 70% des points sur l'ensemble des cours et séminaires suivis; en cas d'échec à un examen (note inférieure à 60%), l'étudiant n'a droit qu'à une seule reprise; des échecs dans un ensemble totalisant 6 crédits équivalent à un échec complet;
- une note d'au moins 70% à l'examen spécial;
- une note d'au moins 70% pour le mémoire.

Maîtrise ès arts en théologie

Prérequis

Pour être admis aux études de maîtrise ès arts en théologie, l'étudiant doit :

- avoir conservé, au cours de ses études pour le baccalauréat en théologie, une moyenne d'au moins 75%;
- posséder au moins une connaissance pratique (*working knowledge*) de deux des langues suivantes: français, anglais, allemand;
- posséder déjà une connaissance suffisante des langues anciennes (latin et grec) pour pouvoir consulter les sources avec profit.

Scolarité

Le programme de la maîtrise ès arts en théologie (M.A.Th.), qui comporte 36 crédits se répartit sur deux années de deux trimestres chacune; la première année comporte 18 crédits de scolarité (*cf.* ci-dessus, programme de M.Th.) et la deuxième 12 crédits répartis comme suit:

- 6 crédits alloués aux *séminaires*;
- au moins 4 crédits alloués aux *cours propres* au second cycle;
- un maximum de 2 crédits alloués aux *cours communs* avec le premier cycle;
- 6 crédits alloués à l'*examen spécial* décrit ci-dessous.

Cours complémentaires

Afin de permettre à l'étudiant qui le désire de prendre contact avec divers milieux théologiques et de suivre des cours **spéciaux** ou de participer à des séminaires de recherche en relation plus directe avec son mémoire, la Faculté pourra reconnaître les crédits (maximum de 6) obtenus dans une autre Faculté de théologie. À ce sujet, l'étudiant devra s'entendre au préalable avec la doyenne de la Faculté.

Examens

L'étudiant doit suivre tous les cours au programme et prendre part aux séminaires de recherche. En plus des examens écrits ou oraux dans chacun des cours au programme, l'étudiant doit subir avec succès, au terme de sa scolarité, un examen oral spécial d'une heure devant un comité de deux membres sur neuf sujets importants de la théologie répartis de façon suivante :

- 3 sujets en rapport avec des questions théologiques étudiées au premier cycle et approfondies à partir de la réflexion poursuivie au second cycle;
- 3 sujets en rapport avec des questions théologiques étudiées au second cycle;
- 3 sujets en rapport avec le thème du mémoire.

Mémoire

En plus de satisfaire aux exigences de scolarité, l'étudiant doit rédiger sous la direction d'un professeur de la Faculté, un mémoire d'au moins 100 pages, manifestant des aptitudes sérieuses à la *recherche* dans un secteur spécialisé de la théologie. Alors que l'orientation du mémoire de M.Th. équivaut à poursuivre avec plus de rigueur et d'ampleur celle des travaux de premier cycle, le mémoire de M.A.(Th.) offre davantage d'affinités avec le type de recherche plus originale qui caractérise le troisième cycle. Le mémoire devra être remis trois ans au plus tard après la fin de la scolarité. Il sera soumis à un jury d'au moins deux membres désignés par la doyenne de la Faculté.

Exigences

Pour mériter le grade de M.A.(Th.), l'étudiant doit obtenir :

- 70% des points sur l'ensemble de la scolarité (cours et séminaires) suivie durant les deux années et n'avoir reçu aucune note inférieure à 60%. En cas d'échec à un examen, l'étudiant n'a droit qu'à une seule reprise et des échecs dans un ensemble totalisant 6 crédits équivalent à un échec complet;
- une note d'au moins 70% à l'examen spécial;
- une note d'au moins 75% pour le mémoire.

Doctorat en théologie

Prérequis

Pour être admis à la scolarité du doctorat (Ph.D) en théologie, l'étudiant doit :

- détenir une maîtrise en théologie (M.Th.) ou une maîtrise ès arts (M.A.) en théologie, ou avoir fait des études jugées équivalentes;
- connaître, pour l'obtention du grade canonique, les trois langues anciennes : latin, grec et hébreu. Pour l'obtention du grade civil, seules les langues anciennes nécessaires à l'élaboration du sujet de recherche sont exigées.

Scolarité

Le programme du doctorat (Ph.D) en théologie comprend, après la maîtrise ès arts en théologie (M.A.Th), au moins **deux années de résidence de trois trimestres chacun**, qui comportent un minimum de 9 crédits de scolarité (3 séminaires).

Au terme de sa scolarité, l'étudiant doit passer avec succès un examen oral de 2 heures et demie sur 10 sujets fondamentaux de la théologie choisis par l'étudiant et approuvés par la Faculté. Le jury est composé de cinq membres.

En plus de la scolarité et de l'examen oral spécial, le doctorat exige la présentation d'une thèse d'au moins 200 pages élaborée sous la direction d'un professeur de la Faculté. Cette thèse est soumise à un jury de cinq membres désignés par la doyenne de la Faculté. Une thèse de doctorat doit apporter une contribution véritable à l'avancement de la science théologique.

MÉMOIRES DE MAÎTRISE ET DE MAÎTRISE ÈS ARTS

Choix d'un sujet de mémoire et d'un directeur ou d'une directrice

Les candidats à la maîtrise en théologie (M.Th.) ou à la maîtrise ès arts en théologie (M.A.Th.) doivent, en accord avec la doyenne de la Faculté et **avant le 16 octobre**, faire le choix d'un sujet de mémoire et du professeur qui dirigera leur travail.

Rôle du directeur

La personne qui dirige un mémoire devra disposer du temps nécessaire pour s'acquitter de sa tâche efficacement (a) dans la délimitation du sujet du mémoire, (b) dans les recherches bibliographiques, (c) dans l'élaboration même du mémoire.

Rapport d'étape

Les candidats remettront **pour le 12 mars**, un bref rapport (6 à 8 pages) exposant le travail accompli depuis le début de l'année scolaire ainsi que les grands développements de leur mémoire. Ils joindront à ce rapport une bibliographie indiquant les ouvrages et les études consultés.

Comités de professeurs

Après la remise de ce rapport, la doyenne organisera un comité de professeurs (incluant le directeur du mémoire). Ce comité aura pour fonction d'étudier ce rapport et d'en discuter avec la personne candidate, s'il le juge utile. Un compte rendu des observations et des remarques qui pourront être faites, à cette occasion, devra être remis par écrit à la doyenne avant la fin de l'année académique.

Temps alloué pour la remise du mémoire

Le mémoire pour le M.Th. doit être remis au plus tard deux ans après la fin de la scolarité et celui de M.A.(Th.) trois ans après. Ce mémoire doit être présenté en trois exemplaires, dont un sera conservé dans les archives de la Faculté et demeure la propriété du Collège.

Évaluation du mémoire

Le mémoire présenté par la personne candidate est soumis à un jury d'au moins deux membres choisis par la doyenne. Pour être accepté, le mémoire pour le M.Th. doit mériter à la personne candidate une note d'au moins 70%, tandis que la note exigée pour le M.A.(Th.) doit être d'au moins 75%.

THÈSE DE DOCTORAT

Choix d'un sujet de thèse et d'un directeur

En accord avec la doyenne, les candidats au doctorat (Ph.D) en théologie doivent, au cours de l'année qui suit leur inscription à ce grade, faire le choix d'un sujet de thèse et du professeur qui dirigera leur travail.

Rôle du directeur

La personne qui dirige une thèse devra disposer du temps nécessaire pour s'acquitter de sa tâche efficacement (a) dans la délimitation du projet de thèse, (b) dans l'établissement de l'état de la recherche sur ce point, (c) dans le choix de la méthode, de la démarche et des étapes de la recherche, (d) dans la mise au point du plan, (e) dans l'élaboration du projet.

Évaluation

Possibilité de discuter son sujet de thèse avec un comité de professeurs.

Dépôt officiel du sujet de thèse

La personne candidate au doctorat, à la fin de la première année qui suit son inscription, remplira le formulaire qui constitue le dépôt officiel de son sujet de thèse.

Comité de professeurs

Dès que le sujet est officiellement déposé, la doyenne organisera un comité de professeurs (incluant le directeur de thèse). Ce comité aura pour fonction d'étudier ce rapport et d'en discuter avec la personne candidate s'il le juge utile. Un compte rendu des observations et des remarques qui pourront être faites, à cette occasion, devra être remis par écrit à la doyenne.

Temps alloué pour la remise de la thèse

La thèse doit être présentée et défendue dans les sept ans qui suivent la première inscription. Elle doit être déposée en sept exemplaires au secrétariat de la Faculté. Ces exemplaires demeurent la propriété du Collège. Pour la langue de rédaction de cette thèse, la personne candidate doit s'entendre au préalable avec la doyenne de la Faculté.

Évaluation de la thèse et soutenance

La thèse de doctorat (Ph.D) est soumise à un jury de cinq membres désignés par la doyenne de la Faculté. Les membres du jury ont un délai de trois mois pour remettre leur évaluation. Si le jury est favorable, la doyenne convoque alors la personne candidate et les membres du jury pour la soutenance de la thèse.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Demande de modifications

L'étudiant doit obtenir l'autorisation de la doyenne pour tout changement qu'il veut faire à son choix de cours, de travaux et de dissertations, de grade, de régime d'études (temps complet ou partiel), ainsi qu'une prolongation pour la remise d'un travail ou d'un examen. Toute demande de changement doit être faite par écrit à la doyenne en se procurant une formule au secrétariat (local 209).

Attention ! NOUVEAU

Veillez remettre vos formulaires d'inscription dûment remplis et signés aux dates mentionnées dans l'échéancier, puisque les retards ne sont pas tolérés. Une amende de \$5.00 / jour sera exigée jusqu'à la remise du document en retard.

Lorsqu'un étudiant retrouve la mention N/D sur son relevé, il devra garder le statut d'étudiant à la scolarité et payer les frais relatifs à son statut pour chacune des sessions et ce jusqu'à l'obtention de sa note finale complétant le programme auquel il est inscrit.

Consultation Doyenne

Autant que possible, la **doyenne** sera à son bureau (local 310) chaque jour à 11h20. Elle recevra volontiers les étudiants à d'autres moments, mais seulement sur rendez-vous.

Professeurs

Les **professeurs** considèrent comme une priorité le service qu'ils peuvent rendre aux étudiants désirant les rencontrer. Toutefois, afin de mieux planifier leur travail et accomplir leurs diverses obligations universitaires, les professeurs souhaitent que les étudiants prennent rendez-vous.

Services administratifs

Pour assurer un meilleur fonctionnement des services administratifs, veuillez vous référer à la répartition des tâches suivantes:

Agent aux affaires académiques- (local 209)

- Information ou correction concernant le dossier académique
- Relevé de notes
- Prêts et bourses
- Remise des travaux
- Formules à remettre (choix de cours)
- Lettres d'attestation
- Relevés d'impôts

Agent aux services de l'accueil – (local 206)

- Carte d'étudiant
- Changement d'adresse

Agent aux services académiques – (local 207)

- Formules de choix d'examens à remettre
- Photocopies : Assignation des codes et paiements
- Informations sur les cours (horaire, crédits, salles)

Secrétaire trésorier – (local 303)

- Paiement des frais de scolarité

Bibliothèque

Heures régulières d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi au jeudi	8 h 30 - 21 h 00
Vendredi	8 h 30 - 20 h 00
Samedi	8 h 30 - 16 h 00

Tout changement d'horaire est affiché à l'entrée de la bibliothèque.

ÉCHÉANCIER

Choix de cours – trimestre d'automne

Le 8 septembre - Date limite pour des changements : **25 septembre**.

Formulaire : FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS à remettre à la doyenne

Sujet de mémoire

Pour le 16 octobre

Faire connaître le sujet du mémoire de recherche et le choix du tuteur ou directeur. On s'entendra à ce propos avec la doyenne. Formule annexe à remettre au bureau 209

Choix de cours - trimestre d'hiver

Le 4 janvier - Date limite pour des changements : **22 janvier**

Formulaire: FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS à remettre à la doyenne

Examen spécial

Pour le 5 mars

Présenter la liste des 9 sujets choisis pour l'examen spécial de M.Th. ou de M.A.(Th.).

Rapport d'étape

Pour le 12 mars

Présenter un bref rapport d'étape (6-8 pages) sur le mémoire de recherche. Formule annexe à remettre au secrétariat de la Faculté (local 209).